

L'ATELIER DU FRONT DE GAUCHE



Canton de Beaumont

La Communauté Urbaine de Clermont : Parlons-en vraiment !

En janvier 2014, la loi MAPTAM* abaissait le seuil du nombre d'habitants des communautés urbaines à 250 000 (au lieu de 400 000). De plus le passage en communauté urbaine permettait de récolter 4 millions d'euros supplémentaires au titre de la dotation de l'Etat.

Serait-ce pour cela que M. Bianchi, en juillet 2014, alors qu'il n'en avait jamais parlé pendant la campagne des élections municipales, annonçait aux maires de l'agglomération le passage de Clermont-Co en CUc : Communauté Urbaine de Clermont ?

Mais cette modification n'est pas une transformation technique : c'est un choix politique qui s'inscrit dans la recomposition des intercommunalités qui vont passer de 44 à 13 ou 14 dans le Puy-de-Dôme sous l'autorité du préfet, la fusion des régions et la création de la métropole lyonnaise, en attendant la suppression des départements programmée pour 2020. Loin des projets de décentralisation, nous assistons bien à une course à la concentration et au gigantisme.

On nous propose une restructuration de Clermont Communauté SANS AMBITION LOCALE. De plus, avec ces nouvelles dispositions, les populations se voient progressivement éloignées et écartées des lieux de décision.

NOUS DEVONS RAISONNABLEMENT NOUS INTERROGER SUR LA PERTINENCE DE L'ÉCHELLE CHOISIE POUR LA DISCUSSION ET ENGAGER LA RÉFLEXION AU PLUS PRÈS DES CITOYENS :

Quel mode de désignation des élus communautaires et pour quelle proximité ?

Quel avenir pour les CCAS, la petite enfance, les écoles et les cantines scolaires, les syndicats intercommunaux, la fiscalité locale, les services publics, les transports, la voirie... ?

Un exemple parmi d'autres : la gestion de l'eau et de l'assainissement va devenir compétence de la CUc. Les Beaumontois qui ont déjà financé pour leur commune la séparation des réseaux eaux pluviales / eaux usées devront-ils participer au financement de cette opération obligatoire pour les communes qui ne l'ont pas encore réalisée ?

- Quel est le devenir des fonctionnaires territoriaux des communes ?
- Quel sera le nouveau rôle de la commune ?
- Quelle est la pertinence démocratique de ces 7 réunions publiques ? Est-ce suffisant ?

*loi MAPTAM : loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles.



atelierfdg63@gmail.com

<https://atelierdufrontdegauche.wordpress.com/>

QUELQUES PROPOSITIONS DE L'ATELIER DU FRONT DE GAUCHE :

- allons vers de nouveaux services publics pour l'eau et l'assainissement, les déchets ...
- allons vers l'amélioration des services existants, comme la gratuité d'accès aux transports en commun.
- innovons aussi avec des politiques qui prennent en compte la santé des populations, les soins de santé primaire, c'est-à-dire le niveau de la prévention.
- saisissons-là l'occasion de penser sérieusement à une harmonisation fiscale, condition de la mise en place d'un véritable Plan Local d'Urbanisme Intercommunal cohérent.
- prenons le temps du débat, le temps de remettre le citoyen au centre du jeu. Cela entraîne le choix d'un moratoire à la mise en application de la réforme.

LA MUTUALISATION DANS UNE COMMUNAUTÉ URBAINE DEVRAIT DÉBOUCHER SUR UNE HARMONISATION FISCALE ET SOCIALE ET UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE.

Il ne faudrait pas voir dans ces interrogations un quelconque archaïsme ou un attachement viscéral à la structure communale. Nous sommes bien conscients que le monde a changé. Mais nous voulons que les réformes aillent vers plus de justice sociale et de solidarité, vers un « bien vivre » pour tous, et non pas vers toujours plus de concurrence, de compétitivité pour plus de profit pour quelques-uns et de souffrance pour la grande majorité.

**Ma ville, ma vie, mon avis, cela doit avoir du sens.
A nous tous de le porter.
A nous de ne pas laisser quelques élus en décider seuls.
Mêlons-nous de ce qui nous regarde !**

L'Atelier du Front de Gauche du canton de Beaumont (Saint-Genès-Champanelle - Beaumont - Ceyrat) est une association dont les deux objectifs principaux sont :

- 1) de fédérer les citoyens du canton et des communes voisines, membres ou non d'un des partis du FDG, qui souhaitent participer activement à son élargissement ;
- 2) contribuer à l'élaboration et à la mise en place d'une politique anti-libérale, sociale et écologique, soucieuse de fraternité et de solidarité.

Ce qui fait que, dans son fonctionnement, l'Atelier est une association d'éducation populaire, de défense des citoyens, et une force de proposition.

Réunion mensuelle ouverte aux adhérents et sympathisants :

Les troisièmes samedi du mois de 10 à 12 h, salle de la Galipote, rue René - Brut, Beaumont.

Prochaine réunion : samedi 21 novembre.

atelierfdg63@gmail.com
<https://atelierdufrontdegauche.wordpress.com/>